

Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2019/677 de la Commission du 29 avril 2019, concernant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active chlorothalonil,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **FONGIL FL***

de la société PHYTEUROP

numéro de dossier n°2019-5111

Considérant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active chlorothalonil par le règlement d'exécution (UE) 2019/677 du 29 avril 2019,

Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France**, à compter du 20 novembre 2019, dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit

| | |
|------------------|--|
| Noms du produit | FONGIL FL DORIMAT FUNGISTOP FL |
| Type de produit | Produit de référence |
| Titulaire | PHYTEUROP 55, rue Raspail, 92594, Levallois-Perret Cedex, FRANCE |
| Formulation | Suspension concentrée (SC) |
| Contenant | 500 g/L - chlorothalonil |
| Numéro d'intrant | 8300243 |
| Numéro d'AMM | 8300243 |
| Fonction | Fongicide |
| Gamme d'usage | Professionnel |

Conditions générales de retrait

| | |
|--|------------|
| Date de retrait | 20/11/2019 |
| Date limite pour la vente et la distribution | 20/02/2020 |
| Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants | 20/05/2020 |

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2017-1022 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le

29 OCT. 2019

Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)